



# La Lettre de Saint Florent

## LA RELIGION DANS LA TOURMENTE

L'année qui s'achève a été marquée par deux phénomènes. D'une part, l'épidémie du Covid-19 et les options sanitaires successives mises en œuvre pour en endiguer la progression. D'autre part, les attentats d'inspiration islamiste commis à Villejuif (3 janvier), à Metz (5 janvier), à Romans-sur-Isère (4 avril), à Colombes (27 avril), à Paris (25 septembre), à Éragny (16 octobre) et à Nice (29 octobre), auxquelles il faut ajouter les tentatives qui ont été déjouées.

### ACTUALITÉ DE LA RELIGION

Chacun à sa façon, ces deux phénomènes mettent en lumière l'importance de la religion dans la vie humaine.

L'épidémie confronte les hommes avec la maladie et la mort. A l'heure où d'aucuns rêvent de coloniser Mars et d'humanité augmentée, « un simple microbe est capable de mettre à genoux l'humanité » (Abbé D. Pagliarani). La science, dont les politiques scrutent les oracles, ne sort pas grandie des querelles sur l'efficacité de tel ou tel remède, l'utilité du masque, la réalité d'une immunité de groupe et la faisabilité d'un vaccin. Seule la religion, qui règle les rapports entre la créature et le Créateur, donne à l'homme de maîtriser sa peur, de dominer sa superbe et de se détourner des idoles.

Autant l'épidémie manifeste en creux l'importance de la religion, autant la rhétorique des islamistes est saturée de références religieuses. Les uns considèrent la France comme la terre des mécréants et des croisés (*dâr al-harb*) par opposition à la terre de la soumission (*dâr al-islâm*). Les autres entendent laver les affronts infligés au Prophète. Les derniers se disent féal du califat de l'État islamique.

L'incompréhension est d'autant plus grande entre l'Occident et l'islamisme radical que la distinction entre politique et religion est étrangère au Coran. Ainsi, consulté en 640 au sujet de la bibliothèque d'Alexandrie, le calife Omar aurait répondu : « *Si ces livres sont conformes au Coran, ils sont inutiles ; s'ils lui sont contraires au Coran, ils sont pernicious. Dans tous les cas, il faut les détruire* ».

Si la religion joue un rôle-clé dans la vie des hommes, elle est souvent méconnue et malmenée. Illustrons notre propos.

### LA RELIGION PRIVATISÉE

Au mois de mai, les débats relatifs à la réouverture des lieux de culte lors du déconfinement ont manifesté la méconnaissance dont souffre la religion dans l'esprit de nombreux politiques. Interrogé sur

**Décembre 2020**

Adresses

Prieuré Saint-Florent  
93, rue du Général De Gaulle  
67280 URMATT  
Tél. 09 60 40 01 77  
prieurestflorent.fsspx@sfr.fr

Chapelle N.D. du Rosaire  
28, rue du Faubourg-de-Pierre  
67000 STRASBOURG  
Tél. 03 88 22 61 06

Sommaire

La religion  
dans la tourmente p. 1  
L'Église militante p. 3  
Le calendrier du mois p. 4

N° 276

l'exercice public du culte, le ministre de l'Intérieur (et des Cultes) a répondu : « *Je pense que la prière elle se fait dans son rapport à celui que l'on accompagne, [que l'on] célèbre [...] et n'a pas forcément besoin de lieu de rassemblement.* » (**Grand Jury LCI-RTL-Le Figaro**, 3 mai 2020)

Cette étrange privatisation de la religion n'a pas échappé au politologue Olivier Roy : « *La pratique religieuse est vue, tant par les politiques que l'opinion publique, comme "facultative", individuelle, et ne concernant qu'une communauté parmi d'autres. Les chrétiens sont privés de messe comme les fans de football sont privés de matchs. Cette indifférence est presque pire que de la persécution, d'autant que les gouvernements ont sincèrement l'impression de ne pas enfreindre la liberté de religion tant que l'on peut pratiquer chez soi ou par internet, chose que les fans de football ne peuvent même pas faire* » (**Nouvel Obs**, 8 mai 2020).

Il a fallu que le juge des référés du Conseil d'État se charge de rappeler à tous que « *la liberté de culte, qui est une liberté fondamentale, comporte également parmi ses composantes essentielles le droit de participer collectivement à des cérémonies, en particulier dans les lieux de culte* » (**Communiqué de presse**, 18 mai 2020).

## LA RELIGION MÉPRISÉE

L'ignorance de la dimension publique de la religion affleure également dans l'affaire des caricatures de Mahomet. La publication de ces dessins par **Charlie Hebdo** a été à l'origine d'une sanglante expédition punitive dont le bilan s'est soldé par 12 morts. Récemment, un professeur d'histoire a été décapité après avoir montré ces dessins à des collégiens lors d'un cours consacré à la liberté d'expression.

Il est étonnant que nos gouvernements si sourcilieux par ailleurs de réprimer le racisme, l'antisémitisme, les discriminations, le harcèlement, le sexisme, l'apologie des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre et du terrorisme et la discussion sur certains points d'histoire, regardent ailleurs lorsque la religion est ridiculisée, bafouée voire méprisée.

La jurisprudence stipule en effet qu'« *il est possible d'insulter une religion, ses figures et ses symboles* » mais qu'« *il est [...] interdit d'insulter les adeptes d'une religion* » (Anastasia Colosimo, Interview du 13 novembre 2018 sur le site de l'Institut Montaigne).

Par contre, la loi condamne celui qui, lors d'une manifestation, outrage publiquement les symboles de la patrie que sont l'hymne national et le drapeau tricolore (Loi du 18 mars 2003). Il est donc des symboles qu'il faut respecter et d'autres qu'on peut bafouer sans vergogne.

Par incurie ou par idéologie, les autorités françaises ont laissé s'installer au fil du temps des populations dont la culture, les mœurs et les croyances diffèrent de celles des autochtones. D'autant plus attachés à leur identité d'origine qu'ils souffrent de déracinement, ces groupes devenus importants sont logiquement inclinés à imposer leur manière de voir à ceux qui les ont accueillis.

Dans ce contexte, la publication des fameuses caricatures constitue un problème plus politique que religieux. Provoquer l'ire d'un groupe nombreux présent sur le territoire national sans en partager les valeurs en le blessant dans ses convictions les plus intimes, est-ce faire preuve de cette prudence politique qui devrait être l'apanage de nos responsables ?

Une chose est de constater que le délit de blasphème n'existe plus dans la législation française depuis 1881. Autre chose est de revendiquer, comme l'a fait M. Macron plusieurs fois, un droit au blasphème (11 février et 4 septembre 2020) ou une liberté de blasphémer (18 janvier 2019, 1<sup>er</sup> septembre 2020). La récente entrevue accordée par le président à **Al-Jazeera** est beaucoup plus prudente et mesurée à cet égard.

## LA RELIGION VIRTUELLE

De la dimension publique de la religion, passons à sa dimension personnelle et familiale.

Les contraintes propres au confinement, en particulier l'impossibilité de se rendre dans les églises et d'y participer en groupe à la liturgie dominicale, a conduit les fidèles à s'organiser, soit individuellement, soit en famille.

Dès lors que l'assistance à la messe n'est pas possible pour une raison grave, le droit de l'Église ne donne aucun détail quant à la manière de procéder. Le 3<sup>e</sup> commandement (« Tu sanctifieras le jour du Seigneur ») reste en vigueur chaque dimanche, mais les modalités de cette sanctification sont laissées à l'initiative de chacun.

Or, on ne sanctifie pas le dimanche de la même manière selon qu'on est seul ou en famille, avec des petits enfants ou des adolescents. Les uns lisent et méditent les textes de la messe du jour, les autres récitent le chapelet, d'autres encore ont recours aux supports audiovisuels accessibles par Internet.

Pour rendre un culte à Dieu, il faut poser des actes de religions : dévotion, prière, adoration, sacrifice. La participation active au rituel de la messe (paroles, gestes, attitudes) permet au fidèle de poser facilement ces actes. Le fait d'intercaler un écran plasma entre l'action du prêtre et celle des fidèles constitue une difficulté dont il faut prendre la mesure pour ne pas sombrer dans une religion virtuelle.

**Abbé François KNITTEL**

# L'ÉGLISE MILITANTE

L'année qui s'achève a réservé bien des épreuves aux catholiques de France : interdiction de participer à la messe dans les lieux de culte, attentat visant une église placée sous le patronage de Notre-Dame, aggravation en perspective des lois bioéthiques, propos pontificaux jetant la confusion dans l'Église, révélation de scandales dans le clergé... Ces tristes événements rappellent que le salut s'opère au milieu des tribulations. Pour répondre aux attaques qui menacent l'Église, il importe à chacun de prendre les « armes » qui s'offrent à lui.

## Le plan de Dieu

Au dire de la Révélation, l'Église est militante, car elle poursuit le combat du Christ contre Satan et les forces du mal.

À peine le Fils de Dieu arrive-t-il en ce monde qu'il rencontre la contradiction. Nul ne peut lui offrir un toit et ses parents n'ont d'autre choix que de se réfugier dans une crèche. Peu après, le funeste projet d'Hérode oblige la Sainte Famille à fuir. Plus tard, alors que Jésus commence à prêcher, les pharisiens se pressent pour contester ses dires et lui tendre des pièges. Enfin, le Vendredi Saint, après une dure agonie, Jésus subit un double procès, religieux et civil, qui s'achève par une odieuse sentence de condamnation à mort.

La lutte entre la lumière et les ténèbres est au cœur de l'Évangile. Jésus envoie ses disciples comme « *des brebis au milieu des loups* » (Mt 10, 16). De plus, il prévient que « *le serviteur n'est pas plus grand que le maître* » (Mt 10, 24).

Saint Paul voit la mission de l'Église comme un combat contre des êtres supérieurs, dotés d'une force redoutable : « *Nous n'avons pas à lutter contre la chair et le sang mais contre les dominations, contre les autorités, contre les princes de ce monde de ténèbres, contre les esprits méchants dans les lieux célestes* » (Éph 6, 12). Selon l'Apôtre, le chrétien est un soldat qui a pour armure la panoplie des vertus théologiques et morales.

## Les attaques contre l'Église

Les attaques contre l'Église revêtent des formes diverses : la persécution religieuse, les insolences du pouvoir civil, les hérésies et les schismes, les mauvaises mœurs des chrétiens.

L'Église est touchée en son cœur, à chaque fois que ses membres sont violentés en raison de leur foi. La longue série des martyrs qui s'ouvre avec saint Étienne manifeste comment l'Église est signe de contradiction. Aujourd'hui, la culture occidentale, façonnée par le christianisme, est la cible de tous ceux qui, non contents de voir l'Église affaiblie, voudraient la voir disparaître.

L'Église rencontre des oppositions de la part des autorités civiles qui revendiquent leur indépendance vis-à-vis du Dieu créateur et sauveur. Aujourd'hui, derrière le masque de la laïcité, se cache le mépris de la religion, quand le culte public est jugé non essentiel à la vie de la nation. Le législateur reste sourd aux requêtes, mises en garde et propositions que l'Église lui adresse.

La foi et l'unité de l'Église sont menacées par des hérésies et des schismes depuis les premiers siècles : gnosticisme, arianisme, nestorianisme, monophysisme, donatisme, pélagianisme, catharisme... Aujourd'hui, l'appel à la conversion cède la place à un humanisme social : le magistère prône une fraternité universelle qui met entre parenthèse le péché et l'œuvre rédemptrice du Christ. La coexistence des religions est envisagée avec un irénisme béat qui contourne les vrais problèmes par peur de s'y confronter.

Enfin, l'Église reçoit des coups particulièrement pénibles, quand ses membres la trahissent. Les mauvais témoignages salissent toute l'institution et discréditent sa parole, surtout quand ils proviennent du clergé qui a pour mission d'entraîner les hommes vers les biens éternels. Le diable est « *comme un lion rugissant* » qui cherche à dévorer les âmes (1 P 5, 8). Dès lors, le combat spirituel s'impose à tous les âges de la vie.

## Les « armes » de la victoire

Chaque baptisé dispose de moyens efficaces pour prendre part au combat de l'Église militante.

Le témoignage de la vertu est une arme puissante qui édifie, rend crédible la foi et condamne le vice. La grâce qui rayonne discrètement dans la vie individuelle et sociale inspire le respect. Elle atteste la vérité de l'Évangile et met en relief la laideur du mal, en montrant qu'un autre chemin est possible. La décision de renoncer à Satan, prise solennellement au baptême, est à réitérer chaque jour, car « *la vie de l'homme sur la terre est une guerre continue* » (Job 7, 1).

Pour participer à la bataille des idées au sein de la société, chacun dispose d'une arme formidable, la parole. Tel est l'instrument que le Verbe incarné a donné aux siens pour étendre son règne et faire reculer les ténèbres. Par ses échanges et sa conversation familière, le chrétien a la capacité de corriger des erreurs, dissiper des préjugés, réfuter des mensonges, offrir des réponses sûres à la lumière de la foi.

La participation à la vie d'une institution est aussi un engagement militant, car sur l'échiquier du monde les sociétés ont davantage de poids que les individus. Les combats connaissent un plus grand succès, quand ils se mènent en famille, entre amis, au sein d'œuvres qui unissent les énergies et les cœurs : communautés, écoles, mouvements, associations, cercles de réflexion... Les catholiques sont invités à rassembler « *leurs forces vives dans le but de combattre par tous les moyens justes et légaux la civilisation antichrétienne* » (Saint Pie X, *Il fermo proposito*, 11 juin 1905).

Loin de se laisser décourager par les attaques que subit l'Église, les catholiques de France sont appelés à mettre leur confiance en Dieu et à « guerroyer », en se rappelant le mot prophétique de leur sainte patronne : « *Les gens d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire* ».

*Abbé Pierre-Marie BERTHE*

| A STRASBOURG |             | PROGRAMME LITURGIQUE<br>DÉCEMBRE 2020 |  | AU MULLERHOF |             |
|--------------|-------------|---------------------------------------|--|--------------|-------------|
| Messes       | Confessions |                                       |  | Messes       | Confessions |
| 07h15        |             | Ma 01                                 | De la férie                                    | 07h30        |             |
| 18h15        | 17h45       | Me 02                                 | Ste Bibiane, V. & M., mémoire                  | 07h30        |             |
| 07h15        |             | Je 03                                 | St François Xavier, C., mémoire                | 07h30        |             |
| 18h15        | 17h00       | Ve 04                                 | St Pierre Chrysologue, E. & D., mémoires       | 11h00        |             |
| 11h00        | 10h30       | Sa 05                                 | Ste Attale, V., mémoire                        | 08h00        |             |
| 10h15        | 09h30       | Di 06                                 | <b>2<sup>e</sup> DIMANCHE DE L'AVENT</b>       | 08h30/10h30  | 07h45/09h45 |
| 18h15        | 17h45       | Lu 07                                 | St Ambroise, E. & D., mémoire                  | 08h00        |             |
| 07h15        |             | Ma 08                                 | <b>IMMACULÉE CONCEPTION</b> , mémoire          | 08h30        |             |
| 18h15        | 17h45       | Me 09                                 | De la férie                                    | 07h30        |             |
| 07h15        |             | Je 10                                 | De la férie, mémoire                           | 07h30        |             |
| 18h15        | 17h45       | Ve 11                                 | St Damase I, P. & C., mémoire                  | 11h00        |             |
| 11h00        | 10h30       | Sa 12                                 | De la férie                                    | 08h00        |             |
| 10h15        | 09h30       | Di 13                                 | <b>3<sup>e</sup> DIMANCHE DE L'AVENT</b>       | 08h30        | 07h45/09h45 |
| 18h15        | 17h45       | Lu 14                                 | <b>SAINTE ODILE, VIERGE &amp; ABBESSE</b> , m. | 11h00        |             |
| 07h15        |             | Ma 15                                 | De la férie                                    | 07h30        |             |
| 18h15        | 17h45       | Me 16                                 | QUATRE-TEMPS, mémoires                         | 07h30        |             |
| 07h15        |             | Je 17                                 | DE LA FÉRIE                                    | 07h30        |             |
| 18h15        | 17h45       | Ve 18                                 | QUATRE-TEMPS                                   | 11h00        |             |
| 11h00        | 10h30       | Sa 19                                 | QUATRE-TEMPS                                   | 11h00        |             |
| 10h15        | 09h30       | Di 20                                 | <b>4<sup>e</sup> DIMANCHE DE L'AVENT</b>       | 08h30        | 07h45/09h45 |
| 18h15        | 17h45       | Lu 21                                 | SAINTE THOMAS APÔTRE, mémoire                  | 08h00        |             |
| 07h15        |             | Ma 22                                 | DE LA FÉRIE                                    | 08h00        |             |
| 18h15        | 17h45       | Me 23                                 | DE LA FÉRIE, mémoire                           | 08h00        |             |
| 07h15        | 23h00       | Je 24                                 | <b>VIGILE DE NOËL</b>                          | 08h00        | 22h30       |
| 00h00/10h15  | 09h30       | Ve 25                                 | <b>NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR</b>              | 00h00/08h30  |             |
| 11h00        | 10h30       | Sa 26                                 | SAINTE ÉTIENNE MARTYR, mémoire                 | 11h00        |             |
| 10h15        | 09h30       | Di 27                                 | <b>DIMANCHE DANS L'OCTAVE DE NOËL</b>          | 08h30        | 07h45/09h45 |
| 18h15        | 17h45       | Lu 28                                 | LES SAINTS INNOCENTS, Mm., mémoire             | 08h00        |             |
|              |             | Ma 29                                 | DE L'OCTAVE DE NOËL, mémoire                   | 08h00        |             |
|              |             | Me 30                                 | DE L'OCTAVE DE NOËL                            | 08h00        |             |
|              |             | Je 31                                 | DE L'OCTAVE DE NOËL, mémoire                   | 08h00        |             |

### Dates à retenir :

- Journée catholique d'Alsace et de Lorraine : dimanche 24 janvier à L'Étoile du Matin

### Carnet paroissial :

- Aymé Albrecht, né le 9 août à Schiltigheim, baptisé le 25 octobre à Strasbourg
- Mme Rosa Berbach décédée le 30 octobre à Oberhausbergen

### Activités à Strasbourg :

- Chorale : le dimanche à 9h30
- Polyphonie : se renseigner

### Activités dans la vallée de la Bruche :

- Vêpres et Salut : vendredi 25 décembre à 16h45
- Heure Sainte : jeudi 31 décembre de 17h00 à 18h00